

Victor Duruy et l'ancien hôpital remplacés par des logements sociaux et une résidence seniors

Mardi 26 juin, le Conseil Municipal d'Arcachon se réunissait pour étudier notamment des questions d'aménagement urbain. Deux dossiers destinés à convertir l'ancienne école Victor Duruy et l'ancien hôpital en logements sociaux et résidence sénior ont été adoptés ainsi que les modalités de réfection du boulevard Général Leclerc et la création du futur pôle culturel, touristique et associatif de la commune.

Parmi les 22 délibérations approuvées mardi par les élus du Conseil Municipal d'Arcachon, deux d'entre elles vont aboutir à la destruction de bâtiments à caractère patrimonial pour convertir leur site d'implantation à un nouvel usage.

Ainsi l'ensemble scolaire Victor Duruy, situé avenue de la République, a été préalablement désaffecté du service de l'enseignement puis déclassé du domaine public communal afin d'être cédé à la Société CLAIRSIENNE qui y réalisera une résidence de 16 logements sociaux sur 960 m² habitables. Le bailleur social a acquis les locaux de l'ancienne école pour la somme de 330 000 euros contre 1,3 million de valeur estimée selon l'avis des Domaines. La différence, s'élevant à 970.000 €, sera inscrite au titre des obligations de la Ville pour le contrat de mixité sociale.

Ce bâtiment n'ayant plus d'usage scolaire depuis 2012, la Municipalité indique avoir eu la volonté de « *faciliter le développement de logements aidés* ». Ce pour quoi elle a lancé un appel à projets auprès des bailleurs sociaux. La société

CLAIRSIENNE a été choisie. Les travaux ne pourront débuter que d'ici plusieurs mois. En effet, les locaux de l'ancienne école sont actuellement occupés par le service municipal de distribution de vélos aux Arcachonnais et la Ville souhaite conserver la jouissance du bâtiment jusqu'au plus tard le 1er avril 2020.

Concernant ce dossier, Yves Foulon a déclaré : « *Bien sûr, c'est toujours un moment d'émotion quand il s'agit d'un bâtiment patrimonial, surtout quand il s'agit d'une école, mais la précédente équipe avait déjà détruit l'école des garçons qui se situait juste en face pour faire des logements sociaux. L'idée est bonne. D'autant que nous avons ouvert une école toute neuve en remplacement, il y a 3 ou 4 ans, l'école des Mouettes* » .

Le Maire a aussi affirmé que la fresque réalisée par le sculpteur Claude Bouscau et représentant des écoliers allait être conservée et déplacée « *dans un autre endroit symbolique* » .

L'ancien hôpital, aujourd'hui bibliothèque, vendu à Cogedim

Une autre destruction d'un bâtiment ancien a ensuite été étudiée mardi. Il s'agit cette fois de l'ancien hôpital d'Arcachon, devenu bibliothèque et temple des archives municipales mais aussi Maison des Associations. Cet immeuble constitué de trois étages et situé 51 cours Tartas a été construit en 1950. Il a vu naître un certain nombre d'enfants arcachonnais.

Il accueillera dans les années futures une résidence sénior. La commune a en effet décidé de le vendre à la société Cogedim, qui a déjà aménagé l'immeuble contigu, dénommé Songe d'un ville d'été. Le promoteur immobilier a acquis le bâtiment pour une valeur, cette fois, légèrement supérieure à l'évaluation des Domaines : 3,5 millions d'euros (au lieu de

3,42 millions).

L'immeuble étant actuellement occupé par la bibliothèque et les archives municipales et certaines associations arcachonnaises, la Commune en conservera la jouissance au plus tard jusqu'au 1er avril 2020. La délibération indique : « *A l'issue de la construction du nouveau bâtiment public sis boulevard du Général Leclerc à Arcachon, ces dernières (ndlr : bibliothèque et archives) déménageront dans des locaux neufs et plus adaptés à leurs activités ainsi qu'à l'accueil de leurs membres.* »

La Ville sollicite des fonds pour son projet de pôle culturel, touristique et associatif estimé à 12 millions

Dans le cadre du « projet gare », l'équipe municipale a décidé de faire construire, boulevard du Général Leclerc, à l'emplacement de l'ancien Office du Tourisme, un bâtiment unique à usage culturel, touristique, associatif et technique qui accueillera à la fois :

- une Maison des Associations
- une médiathèque / ludothèque/archives
- une salle de conférence
- un office de Tourisme
- une maison de quartier
- un cantonnement pour le service propreté
- des sanitaires publics automatiques accessibles de l'extérieur
- des locaux techniques
- le bunker existant et sa liaison avec le reste du bâtiment.

Ce bâtiment, dont on connaîtra l'architecture à la rentrée, coûtera près de 12 millions d'€. Pour le réaliser, la Ville a décidé de contracter un marché de partenariat avec la Société S.I.M.T.A. pour une durée de 20 ans à compter de la date effective de mise à disposition de l'ouvrage.

Ce marché prévoit la possibilité pour la Ville de bénéficier de subventions versées par des organismes tiers. Mardi, le Conseil Municipal d'Arcachon a ainsi validé la demande de fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération Bassin d'Arcachon Sud (COBAS). La Municipalité espère pouvoir prétendre à une subvention d'1 million d'€ par ce biais. La commune va aussi solliciter, auprès du Conseil Régional, un concours dans le cadre du « contrat d'attractivité territoriale 2017-2020 ».

1,1 million d'€ pour les fontaines et le miroir d'eau

Toujours concernant le projet d'aménagement du boulevard Général Leclerc et pour faire suite aux consultations précédentes, une quatrième consultation d'entreprises a été lancée selon la procédure d'appel d'offres. Les membres de la commission d'appel d'offres ont décidé d'attribuer les lots suivants correspondant à la restauration du monument aux morts et à la construction de nouvelles fontaines :

- Génie civil des fontaines (locaux techniques) à l'entreprise Belle Environnement pour un montant de 887 702,32 €
- Réceptacle des fontaines à l'entreprise Belle Environnement pour un montant de 238 824,49 €
- Arbre solaire pour un montant de 59 832,00 € à l'entreprise Gallade
- Restauration du monument aux morts place de Verdun (maçonnerie et pierre de taille) sur une base de 83 969,28 € par l'entreprise TMH
- Restauration du monument aux morts place de Verdun (restauration des bronzes) par l'entreprise TOLLIS pour un montant de 72 740,40 €